

Les renseignements relatifs aux terres publiques des provinces peuvent être obtenus des fonctionnaires suivants des différentes provinces: sous-ministre des Terres et Forêts, Halifax (N.-É.); sous-ministre des Terres et Mines, Fredericton (N.-B.); sous-ministre des Terres et Forêts, Québec (P.Q.); sous-ministre des Terres et Forêts, Toronto (Ont.); directeur des Terres, ministère des Mines et Ressources naturelles, Winnipeg (Man.); directeur des Terres, ministère des Ressources naturelles, Regina (Sask.); directeur des Terres, ministère des Terres et Mines, Edmonton (Alb.); sous-ministre des Terres, Victoria (C.-B.).

Section 2.—Les Indiens et les Esquimaux du Canada

Sous-section 1.—Les Indiens du Canada*

Historique.—Les Indiens, croit-on, sont venus en migrations successives du Nord de l'Asie dans les temps préhistoriques. Ils se répartissent en un certain nombre de lignées linguistiques distinctes et en plusieurs subdivisions de tribus dont les caractéristiques physiques et psychologiques diffèrent beaucoup.

Dès 1670, sous le règne de Charles II, des instructions furent données aux gouverneurs des colonies précisant que les Indiens désireux de se placer sous la protection britannique devaient être bien accueillis et protégés. Les relations existent de nombreux accords et traités qui remontent jusqu'à 1664 entre les Anglais et les Indiens de Nouvelle-Angleterre, alors que le Canada était encore une possession française. Plus tard, il a fallu créer un organisme consacré uniquement à l'administration des Affaires des Indiens et, en 1755, sir William Johnson était nommé surintendant des Indiens, son quartier général étant établi dans la vallée de Mohawk, pays de la Ligue des six nations indiennes où s'étend maintenant l'État de New-York. L'établissement de cette fonction constitue l'origine des organismes administratifs des Indiens en Amérique du Nord britannique. Après la révolution américaine, l'Office britannique des Indiens est transféré au Canada et un nouvel organisme du même genre est fondé aux États-Unis nouvellement constitués.

Avant la venue des Européens, la population indienne était sans doute plus dense, mais il existe peu de renseignements sur la population aborigène soit sous le régime français, soit sous la domination anglaise au début. La meilleure estimation, toutefois, de la population aborigène ou indienne du territoire qui forme maintenant le Canada dépasse quelque peu 200,000 ou environ deux fois la population indienne actuelle.

Peu de temps après l'intrusion des colons blancs dans tous ses domaines, la population indienne a commencé à décroître. Voici les principaux facteurs de cette diminution: 1° la nécessité, en raison du contact inévitable avec les colons, de changer soudainement et, souvent, complètement de mode de vie; 2° la quasi-extinction du bison et autres espèces d'animaux sauvages, principale source de nourriture, de vêtement et d'abri, ainsi que l'adoption des aliments de la race blanche; 3° l'introduction des maladies des Blancs comme la rougeole, la coqueluche, la scarlatine, la variole, la tuberculose et les maladies vénériennes; 4° la réclusion et la congestion relativement plus étroites, ainsi que l'adoption de maisons dans des endroits permanents par contraste avec leur vie nomade antérieure dans des tentes temporaires; 5° leur difficulté à comprendre et à apprécier le mode de vie du Blanc, si différent du leur.

* Préparé sous la direction de R. A. Hoey, directeur, Division des affaires indiennes, ministère des Mines et Ressources, par T. R. L. MacInnes.